

L'expression "pierre angulaire" comporte aussi une notion de tradition: l'inscription gravée sur une pierre angulaire est une marque dans le temps. Or, les communications internationales sont précisément en train de marquer un tournant dans notre époque.

En effet, les relations que les pays entretiennent entre eux en matière de communications sont en pleine transition. Que ce soit les relations entre pays industrialisés, les relations entre pays développés et ceux en développement (c'est-à-dire, l'axe Nord-Sud), ainsi que les relations entre pays aux média libres et pays aux média contrôlés (c'est-à-dire, l'axe Est-Ouest), ces relations sont à la recherche d'un nouvel équilibre. Les gouvernements se rendent compte en effet que l'enjeu de l'information est non seulement le pouvoir politique, mais aussi le pouvoir économique, et évidemment que cet enjeu soulève une question fondamentale: le spectre de la domination culturelle.

**Politiques de
communications
nationales et
internationales**

Les termes de mon sujet étant définis, je voudrais maintenant poser la question suivante: Quel est, pour un pays donné, la nature des relations entre les politiques de communications nationales et internationales, à une époque dominée par la technologie, et compte tenu que les communications ont un caractère de plus en plus international? Les politiques de communications nationales et internationales sont les deux faces d'une même médaille. Au Canada, certains intérêts doivent être protégés ou favorisés. Sur le plan international, par exemple, nous devons exporter notre haute technologie en matière de communications si nous voulons que notre industrie domestique prospère. Et certaines réalités internationales doivent être prises en considération dans l'énoncé de nos politiques nationales. Par exemple nous devons encourager et favoriser la production de programmes de télévision susceptibles de concurrencer efficacement la programmation étrangère accessible aux téléspectateurs canadiens.

Pourtant, certains gouvernements veulent encore maintenir en grande partie les communications dans les limites de leurs frontières nationales. De tels efforts sont voués à l'échec. Le réseau des installations de télécommunications qui relie les pays est devenu une réalité quotidienne. Les moyens de communications ont tendance, c'est le moins qu'on puisse dire, d'ignorer les frontières, que ce soit les signaux hertziens de radiodiffusion, la transmission par fils, par hyperfréquences, par câbles coaxiaux, par fibres optiques, sans parler de la transmission par satellite depuis l'espace extra-atmosphérique qui, selon le traité des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique de 1967, est "la province de l'humanité toute entière". J'avais suggéré, en octobre dernier, lors d'un symposium organisé par le Centre de recherches en droit aérien et spatial de l'Université McGill, que "la province de l'humanité toute entière" serait un concept intéressant à introduire dans les discussions constitutionnelles.

Enfin, une augmentation constante des services spécialisés va de pair avec les progrès de la technologie. Télégraphe, téléphone et services traditionnels de radiodiffusion se sont à ce point développés que la transmission se fait maintenant directement des satellites aux petits récepteurs domestiques, dans les milieux ruraux et isolés. En outre, de nouveaux services quasi révolutionnaires sont désormais possibles grâce à la télématique, qui est un mariage entre la télécommunication et l'informatique. La